

108^e CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE

Préprogramme du déplacement des 25 et 26 novembre 2026 organisé par l'AMF03

Mercredi 25 novembre 2026

- 05h30** : prise en charge des participants et départ en autocar grand tourisme à NÉRIS-LES-BAINS (au siège du dépôt de THERMÉVASION 4, Le Grenouillat 03310 NÉRIS-LES-BAINS)
- 06h00** : prise en charge des participants à MONTMARSAULT (Place aux Foires)
- 06h30** : prise en charge des participants à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE (Parking CARREFOUR, Route de Montmarsault)
- 07h00** : prise en charge des participants à MOULINS (Gare SNCF)
pause petit déjeuner durant le voyage
- 12h00** : **déjeuner au Sénat**
- 15h00** : acheminement en car au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France et au Salon des Maires et des Collectivités Locales (Porte de Versailles) ou visite du Palais du Luxembourg pour les participants qui le souhaitent
- 17h00** : signature de la convention de partenariat AMF03/ENEDIS 2026-2027 & cocktail sur le stand d'ENEDIS sur le Salon des Maires et des Collectivités Locales
- 18h30** : transfert en autocar jusqu'à l'Hôtel ** **Ibis Paris XVII Clichy Batignolles** (10 Rue Bernard Buffet 75017 Paris)
- 20h00** : départ de l'Hôtel pour la représentation au **Théâtre des Deux Anes** du spectacle : « **Manu Tchao** »



- Une revue politique et humoristique menée par Jacques Mailhot, Michel Guidoni, Florence Brunold et Gilles Détroit, qui égratignent l'actualité et la classe politique.

- Heure de la représentation : 21h00

- Lieu : Théâtre des Deux Anes, situé au 100, Boulevard de Clichy, 75018 Paris

- Durée : Environ 1h30

- 22h30** : retour à l'Hôtel après le spectacle

Jeudi 26 novembre 2026

Petit-déjeuner à l'Hôtel

- 08h30** : départ en car pour le Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France et au Salon des Maires et des Collectivités Locales (Porte de Versailles)
- 09h00** : arrivée au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France et au Salon des Maires et des Collectivités Locales (Porte de Versailles). **Les participants pourront laisser les bagages pour la journée dans la soute du car.**

JOURNÉE LIBRE AU CONGRÈS (déjeuner libre à la charge des participants)

17h30 : départ en car de la Porte de Versailles pour le retour

pause dîner libre à la charge des participants durant le voyage du retour

23h00 : arrivée **Gare SNCF de MOULINS**

23h30 : arrivée **Parking CARREFOUR, Route de Montmarault à SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE**

00h00 : arrivée **Place aux Foires à MONTMARAUULT**

00h30 : arrivée **au dépôt de THERMÉVASION 4, Le Grenouillat 03310 NÉRIS-LES-BAINS**

CONDITIONS GÉNÉRALES

Prix par personne :

- **390 €** par participant sur la base d'une chambre pour **deux personnes**

- **490 €** par participant sur la base d'une chambre pour **une personne**

Conditions générales :

Une fiche d'inscription doit être remplie par le maire ou le président de communauté, accompagné ou non. Pour être prise en compte, la présente fiche d'inscription doit être retournée à l'AMF03 19, Cours Jean Jaurès 03000 Moulins, accompagnée du règlement correspondant au plus tard le 25 septembre 2026. **Passé ce délai, aucune inscription supplémentaire ne pourra être enregistrée.** En cas d'annulation de la participation de l'une ou l'autre des personnes inscrites sur la présente fiche d'inscription, aucun remboursement des sommes versées ne pourra être effectué, sauf cas de force majeure dûment justifié.

Le forfait maires, présidents de communautés et accompagnants comprend :

- le transport en autocar grand tourisme avec deux conducteurs pour respecter les amplitudes horaires
- l'hébergement en hôtel 2** base chambre twin ou individuelle selon le choix
- le petit déjeuner du 25/11 ainsi que celui à l'hôtel le 26/11
- la représentation au Théâtre des Deux Anes
- les assurances rapatriement et annulation

Le forfait ne comprend pas :

- les dépenses personnelles
- le déjeuner et le dîner libre du 26/11

L'affectation des chambres dans l'hôtel sera faite par l'AMF03 en fonction de la date d'arrivée des inscriptions. Aucune réclamation ne saurait être acceptée et aucune indemnité accordée si cette affectation ne correspond pas au souhait du congressiste ou de son accompagnant. En cas d'annulation du déplacement du fait de l'AMF03, les sommes versées par les participants leur seraient remboursées sous un délai maximum de 60 jours. L'AMF03 ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable de la défaillance des acteurs participants à l'organisation de ce déplacement : transporteurs, hôteliers, organisateur du spectacle, etc. Les maires et présidents de communautés qui participent au déplacement doivent être à jour de leur cotisation au moment de leur inscription. L'AMF03 se réserve le droit de modifier le programme des participants (maires, présidents de communautés, accompagnants), sans que ces modifications puissent donner lieu à quelque remboursement ou indemnité que ce soit. Aucune autre formule de participation, autre que celles proposées, ne peut être acceptée.

Renseignements et inscriptions :

- Pour obtenir d'autres informations sur l'organisation de ce déplacement, vous pouvez contacter François FRADIN, Directeur de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier - (☎ 04 70 35 09 14 ou 06 32 27 68 38).

- Les bulletins d'inscription devront être retournés par courrier, accompagnés de votre règlement à : Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier 19, Cours Jean Jaurès 03000 MOULINS

Les inscriptions sont prises par l'AMF03 dans l'ordre où elles arrivent dans la limite des 40 places disponibles au plus tard avant le 25 septembre 2026.